

PRESENTATION septembre 2025

Voyages et sorties scolaires



Objectifs de la visio

Clarifier la constitution des dossiers

Préciser le calendrier

Améliorer les échanges pour comprendre les difficultés rencontrées

Répondre aux questions

Textes réglementaires

Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques

Circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999

+

Circulaire interministérielle n°2017-116 du 6 octobre 2017

Séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré

Circulaire n°2005-001 du 5 janvier 2005

Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publiques

Circulaire du 16 juillet 2024 (B.O. du 25/07/2024).

VOYAGES SCOLAIRES

Délai							
HORS Vacances Scolaires (pas de départ la dernière semaine avant les vacances d'été !)	Dès le début du projet	Au plus tôt car conditionne l'acceptation du dossier	8 semaines avant le départ		6 semaines avant le départ		4 semaines avant le départ
Etapes	Ouverture du dossier SORTIESCO	Vérification centre d'accueil	Visa du directeur	Envoi au CPC du dossier COMPLET et vérifié par le directeur	Visa du CPC	Aucune action sur le dossier	
Je fais quoi ?	<p>Information au CPC</p> <p>Création de mon rétroplanning</p> <p>Participation à la visio d'informations sur les voyages scolaires.</p> <p>Je m'assure d'avoir le mémo et la check-list (lien)</p> <p>Je prends connaissance de la circulaire</p>	Demander l' IRD au centre d'accueil	<p>Je relis mon dossier</p> <p>Je vérifie les cohérences d'effectifs.</p>		Je reste vigilant et je réponds rapidement aux demandes du CPC	J'attends le retour de la DSDEN	
Avec qui ?	Avec les partenaires Avec le centre d'accueil	Avec le centre d'hébergement et la DSDEN du département du centre			Autorisation IEN VISA DSDEN(s)	Autorisation IEN VISA DSDEN(s)	

IRD : Inscription au Répertoire des centres d'hébergements agréés Education Nationale

VOYAGES SCOLAIRES

BOEN n°30 du 25 juillet 2024 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo30/MENE2407159C>

Check-list : <https://savoie-educ.web.ac-grenoble.fr/eps-memos-et-tutos>

Mémo SORTIESCO : <https://savoie-educ.web.ac-grenoble.fr/eps-memos-et-tutos>

Répertoire des centres de l'académie : <https://centres.web.ac-grenoble.fr/>

Lien subvention région : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/financer-les-frais-de-transport-pour-un-projet-scolaire-la-montagne>

Catalogue des centres d'hébergement : <https://eduscol.education.fr/3098/catalogue-national-des-structures-d-accueil-et-d-hebergement>

VOYAGES SCOLAIRES

BOEN n°30 du 25 juillet 2024 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo30/MENE2407159C>

Check-list : <https://savoie-educ.web.ac-grenoble.fr/eps-memos-et-tutos>

Mémo SORTIESCO : <https://savoie-educ.web.ac-grenoble.fr/eps-memos-et-tutos>

Répertoire des centres de l'académie : <https://centres.web.ac-grenoble.fr/>

Lien subvention région : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/financer-les-frais-de-transport-pour-un-projet-scolaire-la-montagne>

Catalogue des centres d'hébergement : <https://eduscol.education.fr/3098/catalogue-national-des-structures-d-accueil-et-d-hebergement>

application SORTIESCO

CHECK LIST SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES

Légende :

je coche les cases

7

je complète les cases de couleur avec un nombre.

Ligne verte : effectifs OK

Ligne rouge : effectifs à revoir

<input checked="" type="checkbox"/>	respect délai d'envoi du dossier
<input checked="" type="checkbox"/>	le nombre d'élèves non partants est précisé ainsi que leur accueil
<input checked="" type="checkbox"/>	nombre d'élèves partants
<input checked="" type="checkbox"/>	nombre d'AESH (Individuelle ou mutualisée) partants en mission auprès d'un enfant
<input checked="" type="checkbox"/>	nombre d'enseignants partants
<input checked="" type="checkbox"/>	nombre d'accompagnateurs (bénévoles, AESH collective, ATSEM)
<input checked="" type="checkbox"/>	nombre de personnes hébergées au total
<input checked="" type="checkbox"/>	Nombre de personnes transportées à l'aller
<input checked="" type="checkbox"/>	Nombre de personnes transportées au retour
Effectifs OK	
<input checked="" type="checkbox"/>	Honorabilité : L'état civil des accompagnateurs est complété
<input checked="" type="checkbox"/>	Il y a bien un (seul) assistant sanitaire présent en nuitée
<input checked="" type="checkbox"/>	L'IRD de l'hébergement a été joint
<input checked="" type="checkbox"/>	Budget : la participation des familles est calculée par enfant et par jour
<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe 3 transport aller présente

VOYAGES SCOLAIRES

BOEN n°30 du 25 juillet 2024 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo30/MENE2407159C>

Check-list : <https://savoie-educ.web.ac-grenoble.fr/eps-memos-et-tutos>

Mémo SORTIESCO : <https://savoie-educ.web.ac-grenoble.fr/eps-memos-et-tutos>

Répertoire des centres de l'académie : <https://centres.web.ac-grenoble.fr/>

Lien subvention région : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/financer-les-frais-de-transport-pour-un-projet-scolaire-la-montagne>

Catalogue des centres d'hébergement : <https://eduscol.education.fr/3098/catalogue-national-des-structures-d-accueil-et-d-hebergement>

application SORTIESCO

COHERENCE

Dates et type de sortie

- Incrire les bonnes dates de départ et de retour
- Dans « *observations* » : préciser s'il s'agit d'un séjour ASCD, FOL ou autre
- Si plusieurs classes d'une même école partent ensemble et ne font qu'un dossier SORTIESCO, choisir un des enseignants comme référent du projet.
- Si le voyage est commun à plusieurs écoles, le préciser dans « *observations* »

Classes

- Si plusieurs classes : séparer les classes et compléter les onglets pour chaque classe.
- Ne pas oublier d'inscrire l'enseignant référent de chaque classe (responsable)
- Dans « *effectif (de moins 6 ans ou 6 ans et +)* » : inscrire le nombre total d'élèves de la classe.
- Dans « *effectif participant* » : inscrire le nombre d'élèves participant à la sortie.
- Dans « *modalités pour les non participants* » : toujours compléter ce champ. Même si tous les élèves participent, prévoir l'accueil des éventuels non participants (ex : *tous les élèves participent mais en cas de problème les élèves qui ne partiraient pas seraient accueillis dans une autre classe de l'école avec un plan de travail*)
- *Pour les non-partants, indiquer dans « commentaires » les raisons de leur non-participation.*
A partir de **10% de non-partants**, le dossier pourra être refusé par l'IEN car un projet de classe doit concerner l'ensemble des élèves.
- Attention à respecter les taux d'encadrement de vie collective → en élémentaire : 1 adulte/12 élèves et en maternelle : 1 adulte/8 élèves.
Si le voyage scolaire concerne des maternelles et des élémentaires, c'est le taux d'encadrement maternelle qui s'appliquent pour toutes les classes.

application SORTIESCO

Encadrements

➤ **VIE COLLECTIVE** : inscrire le ou les enseignants concernés + tous les accompagnateurs. Préciser la qualification de chacun : enseignant en responsabilité de la classe, parent/ adulte accompagnateur, AESH, ATSEM, encadrant BAFA du centre... Attention, les AESH individuelles et mutualisées ne comptent pas dans le taux d'encadrement. Seules les AESH collectives (ULIS) peuvent compter.

Pour les AESH, ATSEM : préciser dans « *observation* » que vous avez l'autorisation de leur employeur jointe au dossier. A demander à leur employeur et à déposer dans les pièces jointes.

Pour les encadrants BAFA du centre : préciser dans « *observation* » que leur diplôme est joint au dossier. A demander au centre d'accueil. Seuls les BAFA intervenant sur votre classe seront renseignés et leur diplôme joint. Ne pas inscrire tous les BAFA du centre d'hébergement.

Ne pas inscrire les autres intervenants (EPS, Arts...).

Pour chaque adulte, vérifier les coches : **OUI** transport aller, transport durant le séjour, transport retour, présence nuitée (totale ou partielle)

➤ **INTERVENANTS EXTERIEURS** : Inscrire les intervenants EPS, Arts..., y compris les bénévoles agréés accompagnateurs. N'oubliez pas de sélectionner leur activité. Dans « *observation* » : préciser que les cartes professionnelles sont jointes au dossier. A demander au centre ou directement aux intervenants.

Pour les Activités Physiques et Sportives : bien s'assurer qu'elles sont autorisées à l'école et dans le département d'accueil.

Vérifier aussi que les normes d'encadrement sont respectées.

Nouveau document « 73- normes encadrement des APS 1D » disponible sur le Savoie Educ- cartable 73

<https://pia.ac-grenoble.fr/portail/187/article/circulaires-notes-sorties-voyages-scolaires-intervenants-exterieurs/dsden-73-normes>

➤ **ASSISTANT SANITAIRE** avec présence en nuitée obligatoire : n'inscrire qu'une seule personne et joindre obligatoirement son diplôme. Vérifier les coches (**OUI** pour présence au centre totalité du séjour ; en fonction des situations pour présence transport aller/retour, transport séjour/)

Ne pas inscrire les
accompagnateurs sur
l'application GENIE

application SORTIESCO

ANNEXE 3 Transport Aller/Retour

- Créer l'aller et le retour. Attention aux dates et aux horaires !
- Si le départ et le retour ne se font pas à l'école, cocher **NON** « lieu de rdv parents : école », joindre la dérogation en pièce jointe et le préciser dans « *descriptif de l'itinéraire* »
- L'effectif doit correspondre à l'**effectif de la classe** et des accompagnateurs vie collective (enfants et adultes)
- Dans « *descriptif de l'itinéraire* » : détailler l'itinéraire comme sur le schéma de conduite du transporteur, indiquer les routes empruntées et les villes.
- Si vous partez à plusieurs écoles (mutualisation du bus), précisez à la suite du descriptif de l'itinéraire que vous partagez le bus avec la classe dede l'école de(Nombre d'élèves :, nombre d'adultes :....)
- Si vous faites une étape, le préciser.

ANNEXE 3 Bis Transport pendant le séjour

- Chaque transport doit être précisé et renseigné, même les trajets touristiques en bateau pour lesquels le permis de navigation devra être joint.
- Si l'un des adultes encadrant (intervenant extérieur par exemple) est coché **OUI** pour « *transport durant le séjour* », ne pas oublier de le compter dans les adultes encadrants.

application SORTIESCO

Attestations et contrôles par l'école

- Information et accord des familles : oui
- Attestations d'assurance : oui
- Signature de l'enseignant ou du directeur : oui
- Annexe 4 transport téléchargée : oui
- Autorisation du maire pour ses employés : oui ou non selon le cas
- Autorisation de l'employeur de l'AESH : oui ou non selon le cas
- Sortie du territoire national : oui ou non selon le cas. *Attention, une visite de Monaco est une sortie de territoire. Il faudra avoir les documents appropriés détaillés dans Sortiesco.*
- Dispositions médicales : oui

application SORTIESCO

➤ **PROJET PÉDAGOGIQUE** : la trame proposée ci-dessous reprend les incontournables

I- PRESENTATION GENERALE DU PROJET

- a. Thème général, activités sportives encadrées
- b. Dates
- c. Classes hébergées concernées / accueil des élèves non participants
- d. Encadrement vie collective et activités
- e. Transports
- f. Informations des familles. Liens pour le séjour.

II- PRESENTATION GENERALE DU CENTRE

- a. Adresse, situation
- b. Présentation générale
- c. Organisation des nuitées
- d. Organisation de la vie collective

III- OBJECTIFS DU SEJOUR

- a. Objectifs généraux du séjour. Pourquoi ce projet ?
- b. **Lien avec le projet d'école, le projet de classe**
- c. Objectifs spécifiques dans chaque domaine d'apprentissage
- d. Compétences travaillées en amont du projet
- e. Compétences travaillées durant le séjour
- f. Evaluation, retour en classe et exploitation.

voyages SCOLAIRES

Taux d'encadrement (vie collective + transport) :

Maternelle : jusqu'à 16 élèves (2 adultes dont au moins un enseignant)

au-delà de 16 élèves (un adulte supplémentaire pour 8)

Elémentaire (sortie scolaire) : jusqu'à 30 élèves (2 adultes dont au moins un enseignant)

au-delà de 30 élèves (un adulte supplémentaire pour 15)

Elémentaire (voyage scolaire) : jusqu'à 24 élèves (2 adultes dont au moins un enseignant)

au-delà de 24 élèves (un adulte supplémentaire pour 12)

sorties & voyages SCOLAIRES

TRANSPORTS

BUS DE VILLE : OK

CAR SPECIALEMENT AFFRETE: OK

TRAIN, AVION, BATEAU : OK

VELO : OK

Quelques éléments de réglementation :

- Ceintures obligatoires SI PRESENTES
- Un enseignant présent obligatoirement
- Taux d'encadrement vie collective
- Le chauffeur ne compte pas dans le taux d'encadrement
- Autant de places assises que d'élèves
- Pas d'assistant sanitaire pour le transport
- L'ensemble des élèves comptent comme une seule classe
- Les cadres se répartissent à proximité des issues de secours



Des questions ???

